



AGIR / COMMUNIQUER / PRÉSERVER / ROULER

Rapport d'Activités 2023





Membre



Membre fondateur



**Groupe Prévention Montagne
Eté VTT**



Membre



Membre



NOS MÉCÈNES



EDITO

Chères adhérentes, chers adhérents,
Cher(e)s soutiens et sympathisant(e)s,

A demi-mots, nous observions l'après Covid avec une certaine appréhension. Les premiers mois qui ont suivis étaient pourtant une plutôt belle embellie pour notre pratique, mais cela n'a pas duré.

2023 fut donc une année particulièrement compliquée pour la Mountain Bikers Foundation, tant économiquement que moralement.

Compliquée oui, mais pas inactive pour autant, avec de multiples actions au cours de ces derniers mois dont notamment :

- Notre reconnaissance en tant que Partenaire Engagé pour la Nature de l'Office Français de la Biodiversité
- Notre défense des droits des VTTistes à travers plusieurs recours juridiques, communications et lobbying auprès des politiques
- L'énorme travail de nos bénévoles sur le terrain que ce soit pour entretenir les sentiers ou défendre en local la pratique VTT

Concernant le futur maintenant, nous serons sans langue de bois. Les finances de l'association sont exsangues et au-delà de l'aspect économique, de multiples questions nous interrogent.

Les pratiques VTT évoluent, les demandes d'aides ou de conseils qui nous arrivent augmentent. Nous sentons qu'il y a de l'énergie autour de notre passion.

Pour autant nous ressentons aussi des clivages assez radicaux parmi nous, les VTTistes. Pro VTTAE contre anti. Fan de bike centers contre défenseurs des sentiers partagés... Alors que nous ne pouvons-nous permettre le luxe d'être divisés face aux personnes qui s'en nourrissent pour restreindre notre loisir.

Face à elles, la MBF n'a à opposer que quelques milliers d'euros, une grosse cinquantaine de bénévoles et 2 salariés pour la France entière.

Nous n'irons donc pas quatre chemins. En 2024, nous serons obligés de réduire la voilure de nos actions.

Pour les années à venir, ce sera à la communauté VTT, du particulier à l'industriel, de savoir si elle veut que nous continuions à défendre la pratique du VTT en France, en nous soutenant, ou si elle veut la laisser à d'autres personnes ne partageant pas ni ne connaissant pas forcément le VTT.

Amicalement,

Le Conseil d'Administration MBF

Introduction

P.6

PRESERVER

SOMM



P.08

AGIR

16.P

IAIRE

COMMUNIQUER

P. **22**

ROULER

26.P

L'année en photos P. **30**

Les Elus MBF



Raymond CHEMINAL
Président



Thierry JALBAUD
Vice-Président



Julien REBUFFET
Trésorier



Pierre DEPAILLET
Secrétaire



Yvan GRASSO
Bureau



Cédric FABRIES
Bureau



Iona MCDONALD
*Conseil
d'Administration*



Ludovic LECHNER
*Conseil
d'Administration*



Arnaud MASSON
*Conseil
d'Administration*



Cédric TASSAN
*Conseil
d'Administration*



Benoit MILHAU
*Conseil
d'Administration*



François BLEYKASTEN
*Conseil
d'Administration*



Cyrille GAUTHIER
*Conseil
d'Administration*



Philippe ESQUIROL
*Conseil
d'Administration*

L'Equipe MBF



**Fabien
JHISTARRY**
*Responsable
National*



**Julie
MAGGUILI**
*Chargée de
Communauté
& Partenariats*
Depuis le 22 Mai
2023



**Célia
BOURNAZEL**
Alternante
Depuis le 25
Septembre 2023



**Lilian
SALOMON**
*Service
Civique*
Depuis le 3
Septembre 2023



**Cathy
NAVEAUX**
*Coordinatrice
Nationale*
Fin le 2 mars 2023



**Mélanie
GUILLEMONT**
*Animatrice
Communauté
& Sentiers*
Fin le 12 Avril 2023



**Audrey
CUGNIET**
Alternante
Fin le 31 août 2023



**Adrien
RIMBAUD**
*Service
Civique*
Fin le 3 Juin 2023



**Mathis
HATIYE**
*Service
Civique*
Fin le 21 Février
2023



PRESERVER



Partenaire Engagé pour la Nature



Les actions de la MBF envers une pratique durable et responsable du VTT lui ont valu d'être reconnu Partenaire Engagé pour la Nature de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Le programme « Partenaire engagé pour la nature » de l'OFB a pour ambition d'engager les associations, syndicats, fédérations ... à favoriser une prise de conscience et inciter l'ensemble de la société civile et des acteurs économiques à passer à l'action pour reconquérir la biodiversité. Elle vise à faire émerger, reconnaître et valoriser le potentiel d'action et de mobilisation de ces structures organisées, atouts

indispensables dans la dynamique de sensibilisation et d'accompagnement des citoyens, collectivités et entreprises en faveur de la biodiversité.

En cohérence avec son slogan « de nos actions d'aujourd'hui dépendent nos pratiques de demain », la Mountain Bikers Foundation s'est engagée sur quatre actions phares pour les 3 prochaines années :

- Poursuivre les campagnes de chantiers d'entretien de sentiers
- Créer et animer des formations aux entretiens de sentiers et bonnes pratiques à avoir dans les espaces naturels
- Conseiller et superviser les événements sportifs VTT et spots de pratiques du VTT avec les critères du label EnDurable
- Participer aux projets durables et responsables de partenaires (J'aime la nature propre porté par la Fédération Nationale des Chasseurs et soutenu par l'OFB, Take Care Of Your Trails,...)

Roc d'Azur 2022 - Attention aux déchets

Nos Brigades Vertes ont encore fait un gros travail de ramassage de déchets sur le Roc d'Azur 2022.

Les Brigades attirent notre attention que leurs filets ont été davantage remplis que les éditions précédentes.

Vigilance est de mise sur les prochains Rocs pour rectifier le tir.



Take Care Of Your Trails



Fière d'avoir obtenu 2 titres européens en 2021, la communauté vététiste Française était de retour cette année en mai pour le challenge européen « Take Care of Your Trails 2023 ».

Le challenge Take Care of Your Trails littéralement Prenez soin de vos sentiers est une initiative européenne, d'inspiration écossaise.

Il ambitionne de rassembler le plus grand nombre de bénévoles possible dans chacun des pays participants à l'opération #TCoYT2023.

Organisé par l'IMBA Europe et MBF pour la France, ce moment permet de rassembler les vététistes bénévoles pour l'entretien de sentiers sur le territoire européen et ainsi démontrer que tout rider est, ou peut être un bénévole !

Le bilan 2023 en quelques chiffres

- 12 dates à travers la France
- Plus de 200 personnes mobilisées
- 11 km de pistes qui ont revu et vu le jour
- Plus de 460 heures de travail bénévole



L'engagement récompensé

IMBA Europe a récompensé Cathy Naveaux du prix de Gardienne des Sentiers 2023. Une reconnaissance méritée qui vient souligner ses engagements professionnels et bénévoles pour une pratique VTT durable et responsable.



Terres Noires, pour un développement durable et responsable du VTT



Suite à la publication de plusieurs vidéos de Freeride, tournées début 2023 dans les Terres Noires sans autorisations, des institutions locales et nationales se sont associées pour dénoncer des pratiques du VTT non respectueuses de notre environnement et interdites en espace naturel.

Le site des « Terres Noires », à Digne-les-Bains (04), est un site naturel exceptionnel, mondialement connu pour la pratique du VTT. Ces marnes sont d'anciens fonds marins datant de plus de 160 millions d'années ! Ce site, riche en fossiles, est aujourd'hui classé et protégé par la Réserve Naturelle Nationale géologique de Haute-Provence et l'UNESCO Geoparc de Haute-Provence. Il appartient à des propriétaires forestiers publics et privés.

Les collectivités locales, les gestionnaires d'espaces naturels, les propriétaires privés, les guides et les clubs locaux ont travaillé collectivement pendant plusieurs années pour aménager et développer des itinéraires de qualité, adaptés à la pratique du VTT, sur ce site exceptionnel (6 parcours aménagés et balisés pour le All-Mountain, l'Enduro, le VTTAE, le Gravel...).

Suite à la publication de plusieurs vidéos de Free-ride, tournées sur le site sans autorisations, les collectivités locales (Provence Alpes Agglomération et les communes concernées), l'ONF, le club VTT Rando04 et la Mountain Bikers Fondation s'associent pour dénoncer des pratiques du VTT non respectueuses de notre environnement et interdites en espace naturel (code de l'environnement, code forestier, loi 3DS).

Elles sont passibles d'amendes pouvant aller de 1 500 € à 150 000 € (dépose en hélicoptère) :

1. La dépose en hélicoptère pour la pratique des activités outdoor est interdite en France
2. La création d'aménagements VTT (sentiers, tremplins, sauts, bosses) sur des terrains sans l'autorisation des propriétaires est interdite
3. La pratique du VTT Free-Ride (hors sentier) est interdite

Les « Terres Noires » sont un site naturel remarquable pour la pratique du VTT, mais face à l'évolution de la fréquentation, aux contraintes foncières, aux respects des propriétés privées, aux enjeux liés à la biodiversité, à la conservation des habitats, des fossiles et des espèces, aux phénomènes d'érosion et au partage de l'espace avec les autres usagers, il est nécessaire d'adopter un comportement respectueux de notre environnement. Pour que la pratique du VTT perdure dans les espaces naturels, adoptons un comportement responsable.

Montagne de Reims : un exemple porteur de collaboration parc-VTTistes

Trop souvent, de part sa défense du VTT, la MBF se retrouve au banc des accusés dans les lieux de protection et de valorisation de la biodiversité.

Or l'association partage un même combat pour la préservation de l'environnement.

Une notion bien comprise par les équipes du parc naturel régional de la Montagne de Reims qui a signé une convention avec nos référents reimois.

Le parc et les VTTistes de MBF Montagne de Reims s'engagent pour l'entretien des boucles VTT du Parc !

Durant les dernières années, le Parc a créé 7 boucles VTT balisés sur la Montagne de Reims.

Ces boucles permettent une pratique responsable du VTT, en permettant une découverte des paysages et du massif forestier situés sur le territoire du Parc naturel régional, tout en évitant certains milieux naturels fragiles.

Depuis 2016, un chantier VTT annuel est organisé en collaboration avec MBF Montagne de Reims pour l'entretien de ces boucles.

Cette année, le Parc et MBF Montagne de Reims signaient une convention réjouissante pour confirmer l'engagement de la MBF dans l'entretien du balisage des boucles VTT du Parc, et le soutien du Parc aux activités de l'antenne MBF Montagne de Reims.



Le Pôle Ressources National des Sports de Nature, le Centre européen des sports de nature ainsi que le CREPS ont organisé en mai dernier un séminaire accueillant différents acteurs du monde sportif, scientifique et de l'environnement pour échanger et réfléchir sur le futur des pratiques outdoor dans un contexte de transition écologique.

MBF a étudié le résumé de toutes les mesures proposées par les acteurs lors des ateliers sur différents sujets.

Une thèse peu bavarde sur le sujet discuté

Pour appuyer leur avis sur l'impact négatif des sports outdoor sur l'environnement, les auteurs du résumé s'appuient sur les résultats d'une thèse publiée en janvier 2022 par Léna Gruas du laboratoire EDYTEM. L'étude porte sur l'analyse sociologique de la perception de l'impact environnemental des pratiquants de sport outdoor. Pour cela elle a organisé des questionnaires et entretiens à destination de 4 sports en particulier : la randonnée pédestre, le trail, le ski de randonnée et les raquettes de neige, et se limitant à 4 massifs (Les Bauges, Vanoise, Belledonne, Aiguille Rouge) pour son lieu d'étude.

Le document mentionne un double constat sur les activités outdoor apportée par cette thèse : tout d'abord, celui d'une fréquentation de plus en plus accrue des milieux naturels par les activités sportives, et le second de la prise de conscience mitigée de l'impact environnemental par les pratiquants. Cependant, la partie sur l'impact des sports outdoor prouvée par des études scientifiques correspond à une partie mineure d'un chapitre parmi les 8 chapitres de sa thèse.

Le sujet principal de la thèse est bien l'analyse de la perception de cet impact par les pratiquants, et non la démonstration scientifique des impacts environnementaux des sports de nature. Il aurait donc été plus pertinent pour les auteurs de citer directement les études scientifiques dans

leur document, plutôt qu'une thèse de 600 pages, afin que le lecteur puisse consulter les sources sans devoir faire un long travail de recherche.

Parmi toutes ces études, les impacts des activités récréatives sur la faune sont effectivement démontrés. Cependant, la majorité sont des études spécifiques sur un site donné, sur l'effet d'un ou plusieurs sports en particulier et sur quelques espèces. Seul une de ces études présente une approche systémique permettant de ressortir des potentiels tendances générales.

Malheureusement le manque d'étude d'impact des sports de nature basée sur une approche systémique ne permet pas aujourd'hui de comparer l'impact de chaque sport sur le même plan. Si des impacts sont prouvés pour l'ensemble des sports et si une restriction ou interdiction d'accès venait à être nécessaire aux endroits les plus sensibles, ces dernières doivent s'appliquer à tous les sports de la même façon. Une restriction d'accès pour une seule discipline sans preuve scientifique à l'appui de l'impact significativement plus important, ne peut se faire comprendre.

Des raccourcis dommageables

Dans le même ordre d'idée, il aurait été intéressant de fournir dans ce résumé de plus amples données de contexte que seulement une thèse ne traitant pas directement du sujet, afin de comprendre les propositions de mesures fournies en conclusion. En effet, le document contient des raccourcis regrettables et des propositions semblant s'appuyer sur des lieux communs sans la moindre source à disposition.

Quelques exemples pêle-mêle :

- Affirmation non sourcée que les sports de nature seraient responsables en partie du dérèglement climatique (page 3). Il faut aller plus loin dans le document (p10) pour comprendre que l'un des arguments allant dans ce sens est la problématique, réelle, du transport. Il est cependant gênant de voir que les auteurs mélangent l'impact des transports (qui n'est pas l'apanage des sports outdoor) à celle de la pratique en tant que telle, augurant une confusion pointant injustement les pratiques de pleine nature
- Usage généralisé du terme surfréquentation des espaces naturels (p5), alors que les retours terrains montrent plutôt des pics de fréquentation très localisés et temporalisés
- Banalisation de l'idée que les sports de nature ont un impact négatif sur l'environnement par essence et qu'il faut les repenser (p11)
- Volonté sans équivoque d'aller vers un durcissement des réglementations et des interdictions, posée sans discernement, comme une solution implacable et nécessaire (p13)

- Etablissement de la capacité de résilience comme une donnée effective alors que les scientifiques travaillent encore dessus (p13)

Un document frappé du sceau de l'Etat français a forcément une valeur importante, a minima comme outil d'influence. Ses rédacteurs doivent donc s'assurer que son contenu soit factuel et sans coloration idéologique et que ce qui relève de l'opinion soit indiquée comme tel. La pratique VTT souffre déjà d'un nombre important d'idées reçues ou de positions négatives dogmatiques à son encontre pour en ajouter de nouvelles.

Plus globalement, ces imprécisions sont dommageables pour le travail effectué lors de ce séminaire. A l'aune du changement climatique que nous vivons, l'analyse portée aux sports de nature se doit d'être nuancée car elle mêle de manière complexe protection de l'environnement et justice sociale (accès à la nature pour tous, diversité, mixité, évolution sociétale...).





AGIR



Sentinelles



Seule la MBF assure à ce jour la représentation des vététistes partout où la question de l'accès au VTT est en balance. Sans cette présence de la MBF, les décisions sont souvent prises, sans concertation des vététistes, par d'autres acteurs de la nature.

Nombre de nos dossiers «Sentinelles» nous parviennent suite à ces décisions. Pour être plus forts nous devons être plus nombreux afin d'anticiper ces rendez-vous décisionnaires sur nos territoires et faire entendre notre voix : agir plutôt que réagir !

En 2023, nous avons traité une trentaine de signalements Sentinelle à hauteur nationale, sans compter les diverses alertes remontées à nos antennes et relais. La majeure partie de ces signalements relevait de la découverte de pièges ou de problématiques avec l'Office National des Forêts.



Certains dossiers nous ont demandé d'aller au-delà de la simple transmission d'informations ou du dialogue en devant recourir à l'écriture de recours.

La MBF a procédé à 6 recours en 2023 (4 gracieux et 2 contentieux). L'association est également dans l'attente du verdict de la justice sur 9 dossiers (Calanques, Mercantour, Courris...).



Grâce au soutien généreux de bénévoles ayant des compétences juridiques, nous arrivons à limiter le coût financier de ces procédures. Néanmoins pour bien comprendre l'importance du soutien absolument nécessaire de la communauté VTT française, il convient de montrer que sans cette aide interne, en 2023 la MBF aurait dû engager au minimum 10 000€ de frais juridiques... Une somme qui pourrait servir à bien des projets VTT plus positifs et rassembleurs...

En parallèle de ce suivi juridique, la MBF reste présente auprès des autres usagers des espaces naturels toujours dans une optique d'ouverture et de concertation : travaux nationaux sur l'information des zones de chasse, présences à des CDESI...

L'avis tranché - Le VTT serait-il devenu politiquement incorrect ?



Par Julien Rebuffet,
Directeur du Syndicat
National des Moniteurs
Cyclistes Français

C'est en effet la question que l'on peut se poser à la lecture de la stratégie touristique des départements de Savoie et Haute-Savoie, pour les cinq prochaines années, où le terme «VTT» **n'apparaît qu'une seule fois de façon caricaturale**, alors qu'il est pourtant question de la transition du tourisme en montagne dans un contexte de changement climatique évident.

« Au-delà de 500 mètres, on pouvait être assez tranquilles ; aujourd'hui ce n'est plus le cas avec les VTTAE, les gens s'enfoncent plus dans la nature » - Extrait de la stratégie touristique des départements de Savoie et Haute-Savoie

A la suite des pics de fréquentation observés sur certains sites naturels de proximité durant l'été 2020, le nombre de réunions sur la gestion des pratiques outdoor a explosé. **Nous avons participé à plus d'une centaine d'entre elles** sur les deux dernières années. La chaise vide n'est pas une option puisque le sujet du VTT est récurrent. Cela demande un investissement conséquent pour le Syndicat et les Moniteurs MCF qui, en plus de leur activité, doivent se libérer parfois en pleine saison.

Pour enfoncer le clou, certaines associations «environnementalistes» en viennent à **se positionner ouvertement contre la pratique du VTT** et à militer pour son interdiction ou sa limitation à quelques pistes carrossables ou espaces dédiés.

Enfin, **les contentieux en justice se multiplient** et nous amènent dorénavant à avoir recours en permanence à un avocat pour défendre les droits les plus fondamentaux des professionnels.

Les coûts financiers engendrés ne sont pas négligeables, mais ils sont largement compensés en obtenant gain de cause.

Mais comment en sommes nous arrivés là ?

Ce n'est sûrement pas à cause du bruit puisqu'un **VTT est silencieux**, ni à cause de ses émissions puisqu'il a une **empreinte carbone nulle**.

Ce n'est sûrement pas à cause de la protection de la biodiversité ou de l'érosion des sentiers, puisque la littérature scientifique sur la question démontre que **l'impact d'un vététiste n'est pas supérieur à celui d'un marcheur** sans bâtons.

Ce n'est sûrement pas à cause de l'explosion de la pratique puisque sur les quinze dernières années, le nombre de VTT vendus a diminué de plus de 40 % et que les **vététistes ne représentent que 7,5 millions de pratiquants**, contre 27 millions de marcheurs.

Enfin, ce n'est sûrement pas à cause de la sécurité puisqu'en **40 ans de pratique, aucun accident** avec un marcheur n'a été comptabilisé.

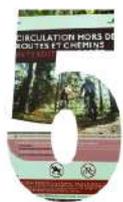
Bref, il semblerait que ce phénomène soit plutôt dû à l'impact de la crise Covid sur les mentalités et perceptions, combiné à un choc de générations puisque le profil des vététistes est plutôt jeune. A travers le VTT, c'est donc **la jeunesse et le «vivre ensemble» qui sont attaqués**, alors même qu'ils sont l'avenir et le terreau de toute société vivante et vivable.

A méditer ...

La Mountain Bikers Foundation rompt les discussions relatives à une convention sur la pratique du VTT avec l'Office National des Forêts

La Mountain Bikers Foundation (MBF) met fin aux échanges avec l'Office National des Forêts (ONF) concernant une convention sur la pratique du VTT au niveau national. La décision intervient après une décennie de discussions infructueuses. La MBF avait exprimé diverses préoccupations liées à la gestion du VTT par l'ONF, sans retour de leur part.

Les problèmes rencontrés par la communauté VTT tournent autour de 5 axes principaux.



1. Une distorsion importante entre les actions courantes et la façon d'appréhender la pratique VTT entre les unités territoriales (UT) ONF.
2. Le sentiment de délaissement du pilier « accueil du public » dans certaines UT.
3. L'atmosphère de sanctions et de pressions envers les pratiquants VTT qui se retrouvent à craindre d'aller rouler dans les forêts gérées par l'ONF. Cela est dû à des prescriptions propres à l'ONF (règles des 2.50m, circulation sur sentiers balisés uniquement...), à un manque de nuances et de proportionnalités de certains agents territoriaux ONF sur l'usage du terme « véhicule » entre le VTT et les véhicules à moteur.
4. Le refus injustifié d'autoriser certaines manifestations.
5. La stigmatisation de la pratique VTT (les VTTistes seraient à l'origine des maux de la forêt : érosion, dérangement de la faune, conflits d'usage...) avec un sentiment, à terme, que le VTT sera parqué à des zones restreintes, voire supprimées des forêts ONF.

De nombreux essais de dialogue laissés sans réponse par l'ONF

Début 2023, à la demande de l'ONF, la MBF a rédigé une synthèse et une proposition de feuille de route relative au sujet préalablement évoqué.

La ligne directrice de la MBF est de privilégier au maximum l'échange et le consensus avant toute autre voie. C'est-à-dire; d'établir un positionnement mesuré pour chercher à garantir des relations institutionnelles cordiales et pertinentes. Cette posture de médiation tenue par la MBF est une démarche sur le long terme. Ce qui a pu parfois être reproché à l'association, car cela ne répondait pas de façon immédiate aux problèmes cités plus haut. La MBF a tout de même maintenu un dialogue ouvert avec l'ONF. Cependant, il est malheureux de constater que l'ONF n'a pas adopté la même approche, ni montré la volonté de faire aboutir un quelconque dialogue. À titre d'exemple, le projet de convention entre les deux organisations, datant de 2019, est actuellement au point mort. Il aurait probablement été abandonné si la MBF n'avait pas pris l'initiative de relancer à plusieurs reprises, sans obtenir de réponses de la part de l'ONF.

Une situation bloquée

L'impossibilité de démarches co-construites et objectives met la MBF devant une situation de blocage qu'elle n'a pas désirée. C'est pour cela que la reprise des échanges sera conditionnée par une réelle volonté de dialogue de leur part, garantie par un calendrier précis. En ce sens, la MBF va solliciter toutes les instances susceptibles de faire que cette dernière institution procède aux changements nécessaires pour reconsidérer la pratique de VTT. Et plus généralement, que l'ONF considère les loisirs de plein air comme des partenaires réels.

#ZéroMort : bilan et perspectives futures

Au travers de sa campagne #ZéroMort, la Mountain Bikers Foundation s'est engagée en 2018 à explorer toutes les solutions permettant de réduire à zéro le nombre de personnes tuées par balle dans la nature. Une démarche voulue participative avec l'ensemble des acteurs concernés et sans volonté d'interdiction ou de privation de liberté abusives.



Des actions pour améliorer la sécurité

Si la marque de fabrique de la MBF est le dialogue et la concertation entre usagers de la nature, nous nous sommes aperçus que des outils assez simples peuvent être utilisés en complément.

ETRE ENTENDU

Depuis 4 ans, nous avons lancé la clochette Timber Bell. Une clochette adaptée à la pratique sportive disposant de plusieurs niveaux sonores et à la tonalité plus douce qu'une sonnette classique. Outre l'aspect technique, la Timber Bell permet d'améliorer la sécurité et la cohabitation en signalant notre présence de manière plus efficace.

ETRE VU

La MBF développe un maillot de couleur orange fluo, adapté aux conditions automnales et hivernales mais surtout permettant une bonne visibilité en milieu naturel. Là encore le but est d'améliorer la sécurité et la cohabitation en étant visible des autres usagers de la nature.

ETRE INFORME

La MBF a été dans les premiers testeurs de l'application LandShare, un outil numérique pour smartphone où sont signalées les zones de chasse en battues, permettant au VTTiste de les éviter ou de les traverser en toute connaissance et prudence.



Des actions pour améliorer la cohabitation

En parallèle de notre réflexion de développer des solutions concrètes pour la problématique #ZéroMort, la MBF noue des liens de discussions et d'actions avec les acteurs du milieu naturel, et en premier chef les plus concernés, les chasseurs.

Depuis mars 2020, la MBF est en convention de partenariat avec la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) ; un moyen de transcender les clivages, en mettant l'accent sur la sécurité et l'accès aux sentiers. Cette signature doit permettre aux deux institutions de travailler à l'aboutissement d'une meilleure cohabitation dans les espaces naturels dans le but de mieux vivre ensemble.

Cette collaboration nationale a pour objectif de transpirer dans les territoires au plus près des différents pratiquants du milieu naturel, de favoriser le dialogue entre nos deux communautés.

A titre d'exemple de collaboration locale, la MBF suit le déploiement de l'application LandShare à l'initiative de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (FDCI). Un projet dont la MBF va poursuivre le soutien à son développement sur la base du volontariat en Isère mais aussi dans d'autres territoires comme le Var, la Savoie.... Ce dialogue isérois avec la FDCI se poursuit sur d'autres volets comme les relais cynégétiques ou le groupe de travail Sécurité et cohabitation mené par la Préfecture.

Toujours dans cette logique, la MBF est membre fondateur aux côtés de 5 fédérations représentant des sports de plein air, de l'Alliance des Sports et Loisirs de Nature (ASLN). Cette alliance a pour objectif de promouvoir l'originalité et la spécificité des activités de plein air auprès des pouvoirs publics, de l'Etat et des collectivités territoriales.



Le mot des élus, par Pierre Depaillet

A l'instar du colibri déposant sa goutte d'eau sur l'incendie, la MBF a apporté sa pierre à l'édifice depuis 5 ans, allant jusqu'à porter la bonne parole de l'outil numérique auprès des fédérations départementales voulant marcher dans les pas de l'Isère, département pilote pour l'application Landshare.

Aujourd'hui il est nécessaire de franchir un cap, l'expérimentation locale unanimement reconnue comme très réussie, doit laisser place à une véritable volonté nationale de la part de la FNC. La commission sénatoriale a confirmé cette nécessaire évolution.

Comme nous l'avons fait jusqu'à ce jour, nous serons disposés à accompagner cette révolution mais il faudra des cataractes d'actions concrètes coté FNC pour grossir le volume d'eau dans la lance à incendie.





COMMUNIQUER



La MBF sur tous les fronts

La MBF s'attache à défendre et à valoriser une pratique durable et responsable de la pratique VTT à travers de maximum de canaux de communication.

Le canal politique

En 2023, la MBF par la voix de son Bureau national et de ses antennes pour le tissu local a continué son travail de promotion de l'institution auprès de la classe politique française et de ses institutions.



Cela s'est traduit par 3 axes :

- Un axe d'alerte en effectuant du lobbying politique auprès des instances décisionnaires françaises

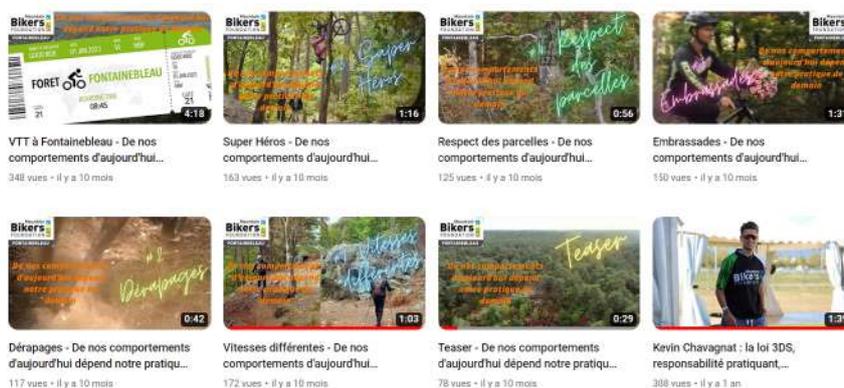
- Un axe de promotion en allant présenter nos projets et solutions devant d'autres associations, aux élus et agents de l'Etat (via les CDESI, salon des maires ruraux, réunions schémas des sports...) ou encore des entreprises privés
- Un axe technique en participant comme intervenant à des formations de futures professions de sports de nature (à travers les CREPS, l'Institut de Formation du Vélo...)

Le canal médiatique

La MBF a été sollicitée en 2023 par les médias à de nombreuses reprises, en particulier sur le sujet des pièges. Si l'association n'a jamais refusé de répondre, elle a toujours essayé d'ouvrir plus largement la question, de ne pas être dans le buzz.

De son côté, le magazine Vélo Tout Terrain continue de nous offrir une rubrique mensuelle pour exposer nos tutoriels et nos portraits de bénévoles et partenaires. Son confrère, le magazine E-Blue Ride nous met à disposition une double page trimestriel pour traiter du VTTAE.

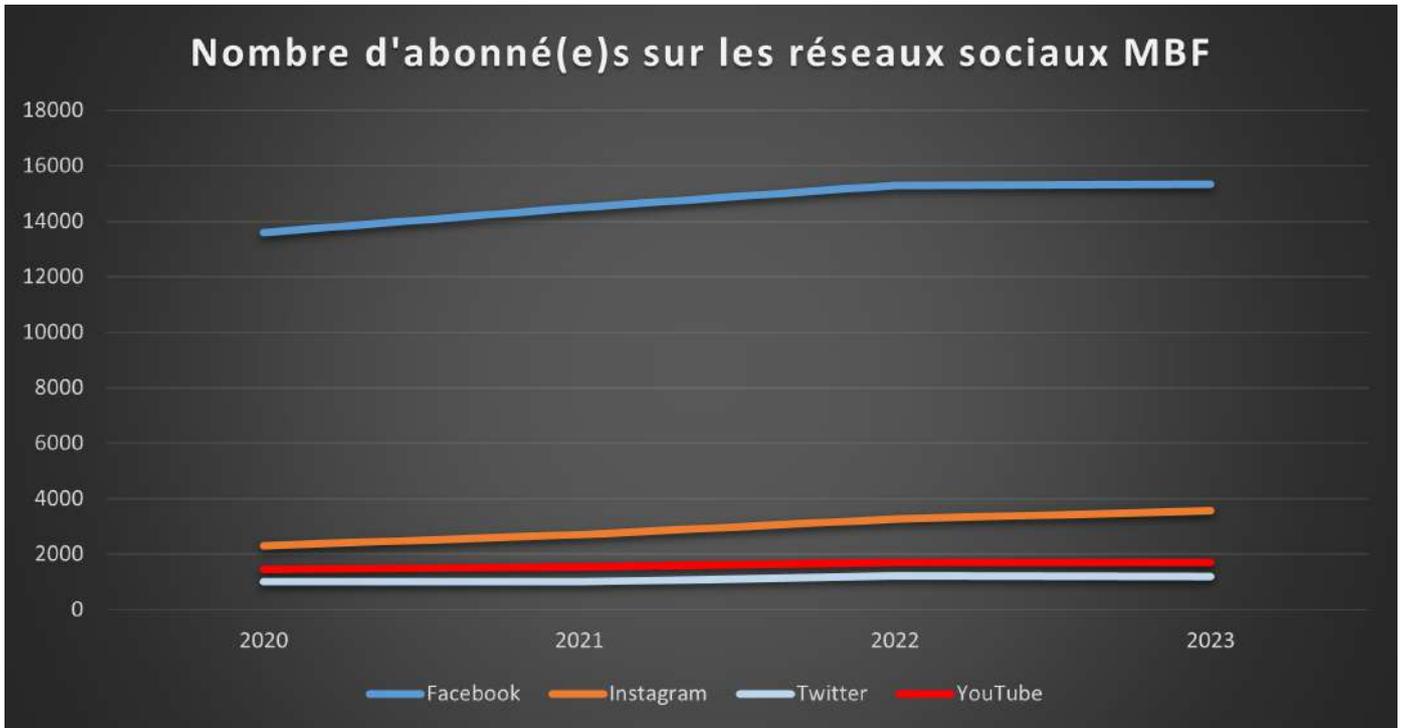
Nous les remercions encore pour leur soutien.



Fontainebleau : De nos comportements d'aujourd'hui dépend notre pratique de demain

En partenariat avec le Département de Seine-et-Marne et l'ONF local, nos bénévoles de la forêt de Fontainebleau ont réalisé une série de six vidéos humoristique pour rappeler les bons comportements à adopter à VTT en forêt.

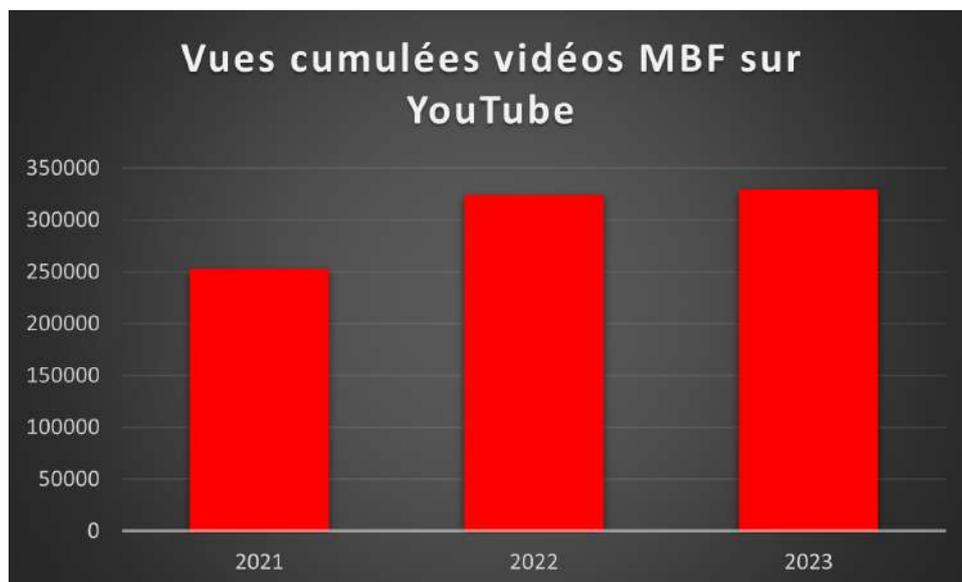
Les vidéos sont à retrouver sur notre page YouTube.



Les réseaux sociaux

Notre communauté digitale continue de grandir sur les médias sociaux :

- 15330 abonnés sur Facebook
- 3550 abonnés sur Instagram
- 1700 abonnés sur YouTube avec un total cumulé de plus de 328500 vues
- 1190 abonnés sur Twitter



Manifeste MBF – Pratiquer le VTT n'est pas un crime !



Interdictions de passage, discriminations dans l'accès aux espaces naturels sans justification, fausses accusations, pièges tendus dans les bois

à certains endroits : les VTTistes sont de plus en plus confrontés à ce type de problématiques.

Dans le contexte actuel de sortie de crise sanitaire, les Français ont besoin de nature et de lieux de respiration. Plus que jamais, il est important de rappeler que le VTT, en plus d'être très populaire, est un sport respectable et respectueux de la nature, dont l'impact est faible.

La législation actuelle (code de l'environnement, code forestier, code de la route...) est appliquée de manière inadaptée et parfois discriminante. Cela ne permet pas de relever efficacement les défis rencontrés sur le terrain. Un climat malsain a parfois tendance à s'installer, ce que nous ne pouvons pas accepter.

Face à cela, la MBF veut agir de manière positive et a présenté en début d'année un manifeste numérique en 8 points qui prend la forme d'une liste de principes, que chacun(e) s'engage à tenir de manière individuelle, liste assortie de revendications que notre association entend porter auprès des pouvoirs publics.

Ainsi, la MBF demande aux amoureux de la nature de s'engager à :

- 1. Faire preuve en toutes circonstances du plus grand respect envers les autres usagers**
- 2. Respecter les chemins et sentiers ainsi que le milieu naturel qui nous accueille**
- 3. A garder la nature propre en ne laissant aucun déchet derrière moi**

- 4. Devenir un ambassadeur de mon sport et participer à la promotion du vivre ensemble**

Et de la soutenir dans les revendications suivantes :

- 1. Que la pratique du VTT reste autorisée sur les sentiers**
- 2. Que le partage des sentiers reste la norme entre les différents usagers**
- 3. Que la communauté VTT soit systématiquement consultée par les pouvoirs publics et intégrée dans la gouvernance des espaces naturels**
- 4. Que soit mis en place un cadre favorisant le respect entre les différents pratiquants, l'entretien des sentiers, et la prise en compte des nouveaux besoins permettant de répondre à toute la diversité des pratiques**

Pour nous faire entendre, nous avons un atout : le NOMBRE. La signature de ce manifeste a pour but d'appuyer la ligne de conduite de la Mountain Bikers Foundation et à ses revendications. De cette manière, il nous sera possible de démontrer aux institutions publiques, aux pouvoirs politiques et décisionnels que nous sommes soutenus par un très grand nombre de pratiquants et de citoyens à travers le pays et même hors de nos frontières ; le VTT est non seulement un atout santé psychique et physique, mais c'est aussi un important vecteur touristique et économique, vital dans le contexte actuel de sortie de crise.





ROULER



La loi 3DS et son influence sur la réglementation des sports de nature

LOI n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale. Ce texte vise à simplifier l'action publique locale déployée au sein des collectivités territoriales. Cette loi dite « 3DS » vise également à simplifier les normes et outils juridiques afin de mieux appréhender et appliquer les politiques publiques locales.

Concernant la pratique du VTT et plus généralement les sports de nature, ce texte vient apporter un allègement de la responsabilité civile des propriétaires et gestionnaires de sites naturels ouverts au public. La loi 3DS intègre l'article L311-1-1 dans le code du sport avec la notion de risque inhérent à la pratique sportive :

« Le gardien de l'espace naturel dans lequel s'exerce un sport de nature n'est pas responsable des dommages causés à un pratiquant, sur le fondement du premier alinéa de l'article 1242 du code civil, lorsque ceux-ci résultent de la réalisation d'un risque normal et raisonnablement prévisible inhérent à la pratique sportive considérée ».

L'objectif visé de l'article est de garantir un équilibre entre, d'une part, la sécurité juridique attendue des propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels accueillant du public, au titre de la responsabilité civile de plein droit qu'ils encourent en tant que gardien de ces espaces en application de l'article 1242 alinéa 1er du code civil et, d'autre part, le droit des victimes à pouvoir malgré tout prétendre à une indemnisation de leur préjudice en cas d'accident.

Nous pouvons en conclusion nous féliciter de cette loi qui est une avancée qui devrait permettre au propriétaire d'accepter plus facilement que les pratiquants de sentiers naturels traversent leur propriété sans que leur responsabilité soit systématiquement retenue en cas d'accident. Quand on sait que c'est souvent un argument parapluie qui est sortie par certains gestionnaires (ex ONF) et propriétaires, cela est plutôt encourageant pour le développement du VTT et des nouvelles pratiques qui nécessitent des nouveaux accords.

Nous attendons à présent les cas concrets afin de pouvoir jauger la portée réelle de cette nouvelle mesure.



Roulez assurés !

Grâce à notre partenaire ANCEF, Fédération Nationale pour le Développement des Sports et du Tourisme en Montagne, il est possible de souscrire au Passeport Montagne, une assurance pour les activités de plein air et de montagne, directement via notre boutique en ligne : <https://www.mbf-france.fr/boutique/>

Les bénévoles MBF

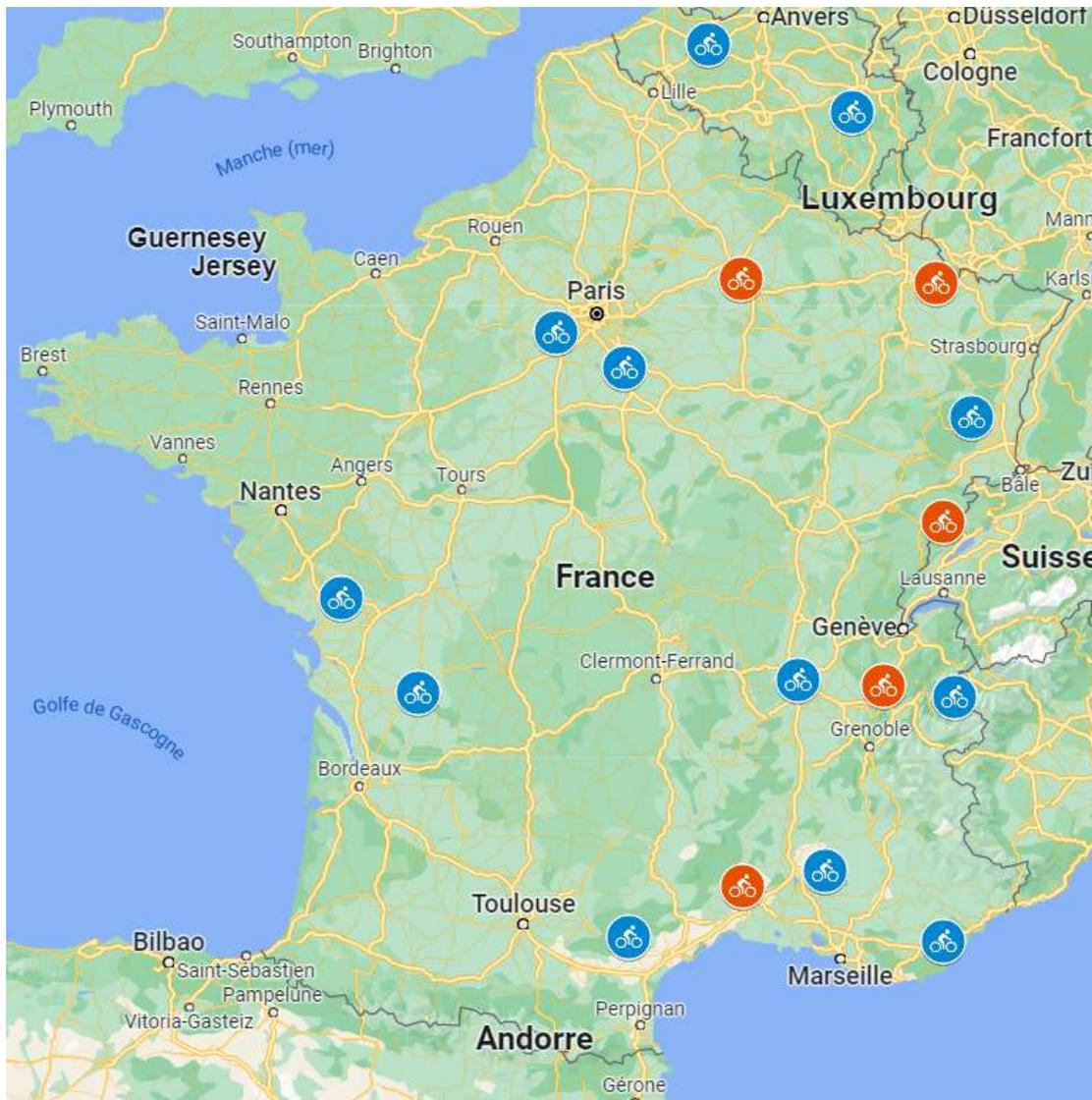
L'engagement bénévole au sein de la MBF continue sa dynamique en 2023.

3 nouvelles antennes ont été créées en Vendée, Charente et Ile de France Ouest pour un maillage territorial qui se renforce.

L'engagement bénévole est vital au bon fonctionnement de l'association

En 2023, c'est ainsi 2000 heures de travail (équivalent 1.5 ETP) que les bénévoles de la MBF ont rempli en lieu et place des institutions publiques.

L'établissement de cette donnée montre le rôle d'intérêt général exercé par la MBF sur le territoire national tout au long de l'année.



Le maillage territorial MBF: en bleu les antennes MBF et en rouge les relais MBF



La MBF sur le terrain



12 Novembre 2022
Rencontres MBF
(Lac du Salagou)

19 Mai 2023
Vercors Bike Festival
(Villard de Lans)



27 Juin 2023
Soirée cinéma VTT
& Aventures
(Grenoble)

**1 Septembre 2023
Pyrénées Bike Festival
(Loudenvielle)**



**29 Septembre 2023
Congrès national des
maires ruraux
(L'Alpe d'Huez)**



**8 Octobre 2023
Meet Ride Roc d'Azur
(Roquebrune sur Argens)**



POUR UN VTT DURABLE ET RESPONSABLE,
J'ADHÈRE À LA CHARTE MBF :

Mountain
Bikers
FOUNDATION 



JE RESPECTE LES SENTIERS

Je respecte le sentier et ne pratique pas le hors-piste, y compris pour couper un virage ou une épingle. Je roule "propre" et n'abuse pas du dérapage.

Je m'engage dans la préservation et l'entretien des sentiers en organisant ou participant à des chantiers.



JE RESPECTE LA NATURE

Je respecte l'environnement dans lequel j'évolue, ainsi que la quiétude de la faune et de la flore.

Je rapporte tous mes déchets et fais attention de ne pas laisser échapper papiers ou bidons de mes poches.



JE RESPECTE LES AUTRES USAGERS

A l'approche d'autres usagers, je ralentis et annonce mon arrivée par un "bonjour" ou à l'aide de ma sonnette. Je prends le temps de dialoguer.

Tous les chemins ne sont pas des pistes de descente. Lors d'un virage aveugle je prends garde aux autres usagers.



Je ROULE durable et responsable

Je suis ambassadeur du VTT.

Je favorise l'accès à la pratique pour tous et toutes en soutenant la mixité, la diversité et l'inclusion dans le VTT.

Je soutiens l'accès au VTT près de chez moi en encourageant le partage des sentiers mais aussi le développement d'infrastructures de proximité.

www.mbf-france.fr

